

La dernière roue du carrosse...



En cette période de tension sociale et sanitaire, l'État adopte une attitude de prévention auprès des Français afin d'endiguer un risque de crise épidémique grave.

Il met à jour dans ce contexte de tension sociale et sanitaire reconnu de tous, le manque de moyens insuffisants, sur le plan humain et matériel, et dévoile au pays tout entier son incompétence et sa hargne à favoriser la finance à l'humain

L'aide et les soins à domicile ne figurent pas dans la liste des professionnels qui peuvent être testés, de fait les gens vont travailler la peur au ventre.

Les personnes âgées en outre, craignent d'être contaminées.

Nous exigeons du gouvernement une « reconnaissance absolue » de nos métiers dans la lutte contre l'épidémie. Nous exigeons des salaires et des conditions de travail décent à la hauteur de l'effort demandé et à la place centrale de nos métiers.

Notre secteur, est-il le parent pauvre des mesures de distribution de protections face à l'épidémie de coronavirus ?

Le ministère du travail a publié un kit de lutte contre le covid-19, pour le secteur de l'aide et des soins à domicile, avec en titre « les précautions à prendre pour le covid-19 »

L'employeur doit réévaluer les priorités, les durées et temporalités d'interventions, adapter l'organisation du travail et fournir le matériel de protection nécessaire (masque, gel hydro alcoolique,...).

En évoquant les risques de transmission plusieurs questionnements,

- Postillon et gouttelette, comment se tenir à une distance d'un mètre pour les toilettes des personnes âgées et pas que....
- Comment faire face au manque de moyens très insuffisants, sur le plan humain et matériel. (blouses à usage unique, masques à usage unique, gants, etc.)
- L'aide à domicile doit éviter les transports en commun et privilégier la voiture, le vélo ou la marche dans la mesure du possible... Oui, quand cela est possible, et ce n'est pas toujours le cas.
- On demande de simplifier les menus au maximum afin de réduire le temps de présence et les interactions. Le temps étant déjà limité à 30 minutes pour les repas, comment faire moins ?
- Limitez les tâches ménagères à l'essentiel pour réduire le temps de présence et limitez les interactions. Cela va de nouveau dégrader les conditions de travail des aides et soins à domicile déjà noyés par une crise sanitaire les touchant de plein fouet.

Nous ne voulons plus d'effets d'annonces, mais des décisions concrètes et précises immédiatement, pour de réelles améliorations des conditions de travail dans l'aide, l'accompagnement, et les soins à domicile.